

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2012

DLB 955/12

L'an deux mille douze et le mardi 27 novembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Mmes Josiane BUCHACA, Gwendoline CHAUDOIR, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN,  
MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BELLOC, Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Julien BRUNO, Bernard CHAUD, Adam DASILVA, Alain DURO, Philippe ENJERLIC, Norbert ETIENNE, Jacques GARRIGA, André GALINIER, Robert GELY, Henri GRANIER, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Charles HEY, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Michel MAS, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Alain RY AUX, Alain SENEGAS, Daniel SERIN, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER

Absents excusés : MM. Gilles D'ETTORE, Richard DRUILLE, Robert GAIRAUD, Alain HUC

**Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la Trésorerie est en charge du recouvrement des titres émis par le SICTOM.

Il indique que lorsque tout a été mis en œuvre et qu'il est impossible de procéder au recouvrement des sommes dues, le Trésorier adresse un état de ces sommes afin que l'assemblée délibérante en autorise la mise en non-valeur.

Il propose, pour 2012, sur la base d'un état dressé par Monsieur le Trésorier, d'inscrire la somme de 34 547,80 € en non-valeur, suite à la mise en liquidation judiciaire des redevables.

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE  
26 DEC. 2012  
Bureau des Politiques  
Publiques

**ADMET** en non-valeur la somme de 34 547,80 € correspondant aux montants dus par certains débiteurs et indiqués sur l'état de le Trésorerie.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et ans susdits.



**Le Président,**

**Alain VOGEL - SINGER**